

OFFRE D'EMPLOI : Agent.e technique en environnement

Vous êtes passionné.e par l'environnement et expert.e en gestion des matières résiduelles? Rejoignez notre équipe engagée et dynamique, déterminée à faire une vraie différence pour la planète! Une opportunité unique vous attend!

Sous la supervision des directeurs généraux des MRC de Montmagny et de L'Islet, l'agent.e technique en environnement aura le mandat suivant :

Vous effectuerez diverses tâches techniques dans le cadre de l'implantation, de la réalisation et du suivi de divers projets en GMR mais, plus précisément, la gestion des matières recyclables à la suite de la signature d'une entente des MRC de Montmagny et de l'Islet avec Éco Entreprise Québec (ÉEQ). Plus spécifiquement, vous aurez à :

- Vous assurer que les travaux reliés aux contrats soient exécutés conformément au cahier des charges, aux règlements et aux pratiques en usage en lien avec l'entente signée avec ÉEQ ;
- Compiler le suivi des relevés et des vérifications pour préparer des rapports;
- Effectuer de la sensibilisation auprès de groupes de citoyens, en préparant un exposé et en animant des rencontres qui portent sur des sujets en lien avec la GMR;
- Toute autre tâche connexe en GMR;

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études collégiales spécialisé en environnement, tel que la technique du milieu naturel ou tout autre domaine jugé pertinent;
- 2 années d'expérience en lien avec les responsabilités du poste, plus spécifiquement en gestion des matières résiduelles et en développement durable;
- Permis de conduire classe 5.

CE QUE NOUS OFFRONS

- Poste régulier à temps plein (35 heures / semaine);
- Possibilité de travailler sur un horaire 5/4, ce qui veut dire d'avoir une journée de congé aux deux semaines ou de travailler des semaines de 35 heures sur 4 jours également;
- Horaire d'été du début mai au début novembre : fermeture des bureaux à midi le vendredi;
- Salaire selon l'expérience et les conditions en vigueur;
- Trois semaines de vacances après 1 an - Vacances selon la politique en vigueur;
- Assurances collectives;
- Régime de retraite (REER);
- Sept congés de maladie annuels qui sont payés si non utilisés;
- 3 congés mobiles;
- 13 congés fériés;
- Fermeture des bureaux pendant 10 jours ouvrables pendant la période des Fêtes pour lesquels l'employeur contribue pour 6 jours (et l'employé 4 jours);
- Formation à l'interne.

ENTRÉE EN FONCTION ET LIEU DE TRAVAIL

- Date prévue d'entrée en fonction : Dès que possible
- Date limite pour déposer la candidature : 20 janvier 2025 à 16 h 30
- Le lieu de travail : Bureaux de la MRC de Montmagny et de L'Islet (50/50)
- Déplacement : Permis de conduire valide et accès à une voiture pour se déplacer sur le territoire.
- Les frais de déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur
- Horaire de travail : de jour, occasionnellement les soirs et les fins de semaine

POUR POSTULER

Faire parvenir votre curriculum vitæ accompagné d'une lettre de motivation par courriel à mrc@montmagny.com et intituler votre envoi **Candidature Agent.e technique en environnement**

Seules les candidatures retenues seront contactées.

La forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte.